Envoyé en préfecture le 19/11/2018

Reçu en préfecture le 19/11/2018

Affiché le

1 9 NOV. 2018

ID: 056-215601626-20181113-DB20181102A-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique 13 novembre 2018

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE : DECISION MODIFICATIVE N°1

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Katherine GIANNI, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Dominique DAUGES, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Thierry LE FLOCH, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

David DREGOIRE à Serge LECUYER, Patrick GOUELLO à Patricia QUERO-RUEN, Christelle CAINJO à Pascaline ALNO, Teaki DUPONT à Dominique QUINTIN, Philippe DONIES à Isabelle LE RIBLAIR, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

Secrétaire de séance : Patricia QUERO-RUEN

Présents: 26

Pouvoirs: 07

Envoyé en préfecture le 19/11/2018

Reçu en préfecture le 19/11/2018

1 9 NOV. 2018

ID 056-215601626-20181113-DB20181102A-DE

DIRECTION DES RESSOURCES

n°02a

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE : DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Antoine Goyer

Le maire propose de modifier le budget primitif 2018 de la ville et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document budgétaire joint). Elles concernent principalement pour le budget principal :

FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses	
Acquisition de bonnets de bain à la piscine	7 000
Evolution des recettes	
Mandats annulés sur exercice antérieur (remboursement de taxes foncières)	44 000
Attribution de compensation – transfert compétences eaux pluviales	-21 000
Remboursement de dépenses par Lorient Agglomération – transfert compétences EP	21 000
Taxes aux droits de mutation	80 000
	124 000
Evolution de l'autofinancement = RN - DN	117 000
INVESTISSEMENT	

DEPENSES

Etudes faisabilité réseau de chaleur Attribution de compensation en investissement - transfert compétences EP Modules complémentaires progiciels de gestion (marchés publics, numérisation des actes)	15 000 83 000 22 000
Abondement de l'enveloppe consacrée au remplacement de véhicule Schéma directeur jalonnement – transfert de crédits	33 000 -33 000
Aménagement piste cyclable Ploemeur-Quéven – crédits complémentaires	70 000
Fonds de concours pour le Triskell (T1) Participation adhésion à la SPL bois + compléments de crédits	100 000 500
Câblage informatique à l'école Lomener-Kerroch Renouvellement de mobilier à l'école de musique	17 000 5 000
Installation d'un vidéo portier à l'école de musique	4 500
Total des dépenses d'investissement	317 000

Envoyé en préfecture le 19/11/2018

Reçu en préfecture le 19/11/2018

19 NOV. 2013 ID: 056-215601626-20181113-DB20181102A-DE

RECETTES

Total des recettes d'investissement	317 000
Evolution de l'autofinancement	117 000
Cession foncière au Divit	130 000
Ploemeur-Quéven	
Participation autres collectivités à l'aménagement de la piste cyclable	,
	70 000

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

 ${
m Vu}$ l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du lundi 5 Novembre 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget principal de la ville

Délibération adoptée à la MAJORITE

4 CONTRE (Loïc TONNERRE - Michel ROUALO - Dominique SAURAY - Dominique DAUGES) -9 ABSTENTIONS (Teaki DUPONT - Dominique QUINTIN - Philippe DONIES - Isabelle LE RIBLAIR -Daniel LE LORREC – Irène BELLEC – Sylvain BRITEL – Michel LE MESTRALLAN – Thierry LE FLOCH)

Le registre dûment signé. Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS, Maire